

CONVOCATION POUR LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL du 6 mai 2024 à 8.00 heures

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est invité à se réunir en la salle des séances de la Mairie à Consdorf, 8, route d'Echternach, pour délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour

En séance publique:

Gestion du personnel

1. Désignation d'un remplaçant à long terme du secrétaire communal
2. Fixation de l'indemnité horaire brute revenant au secrétaire remplaçant
3. Création d'un poste de fonctionnaire communal à raison de 100% et à durée indéterminée, relevant du groupe de traitement A1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service « secrétariat »
4. Création d'un poste de fonctionnaire communal à raison de 100% et à durée indéterminée, relevant du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service « secrétariat »

Administration générale

5. Approbation de titres de recette 2023
6. Approbation de titres de recette 2024
7. Modification du règlement communal relatif à l'attribution des subsides annuels aux associations communales de la commune de Consdorf

Consdorf, le 29 avril 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,
Marco Bermes



le secrétaire communal,
Christophe Bastos
(contreseing art. 74 loi communale)

